

ACTIÖMLIBERTE PARKINSON

Le service **ACTIÖMLIBERTE PARKINSON** offre un service d'accompagnement face à la maladie de Parkinson.

Mieux accompagner le patient, c'est avoir perçu, selon le moment et l'environnement, les divers désordres induits par la maladie de Parkinson et leurs variabilités.

Nous proposons d'apporter une aide possible face aux difficultés à exécuter les tâches quotidiennes.

Nous travaillons en réseau avec les associations de familles, les CLIC ...

Notre prestation s'organise en réseau avec d'autres structures au domicile (service de soin, médecin traitant, CLIC, kinésithérapeute ...) afin d'assurer une bonne coordination.

Une prestation personnalisée :

Chaque besoin étant différent, nous adaptons à chaque personne afin de proposer un service sur mesure. La réponse est toujours différente et l'accompagnant doit s'adapter à chaque instant.

Chaque demande donne lieu à une évaluation à domicile gratuite et sans engagement.

L'évaluation à domicile nous permet de proposer un plan d'aide personnalisé et adaptée.

Un personnel divers et qualifié :

Les auxiliaires de vie Parkinson ont développé des compétences techniques, sont formées à la maladie et bénéficient d'un encadrement permettant d'assurer en continuité un service sur mesure et adapté.

Comprendre et observer afin de laisser toujours le plus d'action au patient et intervenir au bon moment ; telle est la place délicate de l'auxiliaire de vie.

Elles agissent dans les actes de la vie quotidienne :

- aide à la toilette (à l'exclusion des soins), aide à l'habillement, aide au lever, aide au couché
- accompagnement dans les sorties
- courses, préparation des repas, petites vaisselles, petit entretien de la maison ...

Les dames de compagnie interviennent pour d'autres besoins :

- maintien du lien social à domicile (visite, compagnie ...)
- accompagnement et soutien moral
- accompagnement dans l'organisation d'activités culturelles
- accompagnement en dehors du domicile (promenades, transports, acte de la vie courante)

Les secrétaires administratifs permettent de vous aider dans vos démarches administratives.

Un personnel pour le bien être

Pour les personnes atteintes de Parkinson, les cours d'art (sculpture, dessin, musique, architecture) sont dispensés par des art thérapeutes. Des coachs sportifs sont à votre disposition pour des exercices d'assouplissement, des exercices physiques, des jeux de balle.

Des cours de yoga sont proposés pour favoriser la respiration et la posture.

Un accompagnement et un suivi liés aux aides financières

Différentes allocations peuvent être versées aux personnes :

- L'Allocation compensatrice tierce personne (ACTP) ou la prestation de compensation,
- La majoration pour tierce personne (MTP)
- Au-delà de 60 ans vous pouvez prétendre à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).
- ...

Nous sommes là pour vous accompagner. N'hésitez pas à nous demander conseil !

La direction Actiömservice